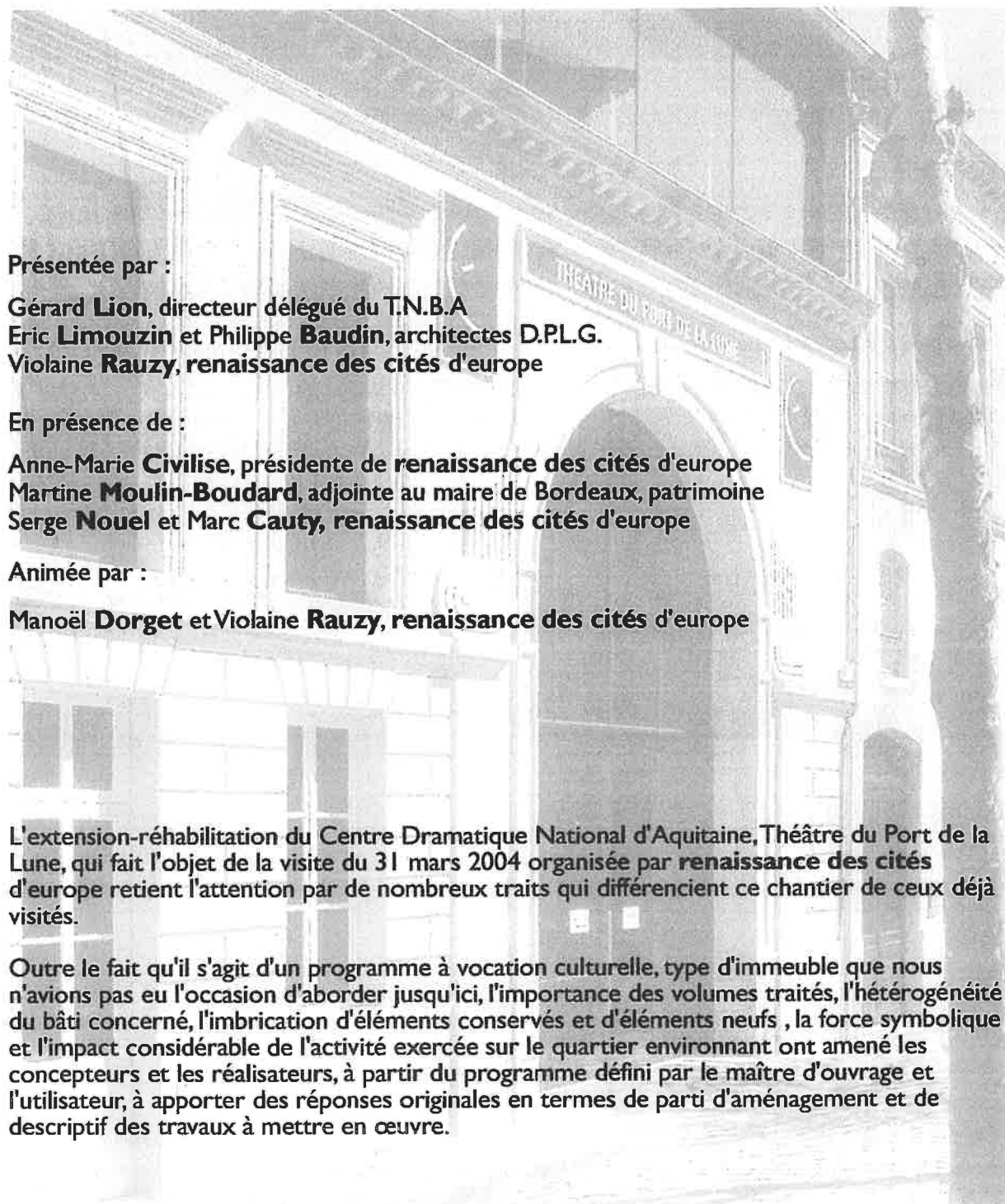


# VISITE DE CHANTIER

par renaissance des cités d'europe

## Le Théâtre du Port de la Lune



Présentée par :

Gérard Lion, directeur délégué du T.N.B.A  
Eric Limouzin et Philippe Baudin, architectes D.P.L.G.  
Violaine Rauzy, renaissance des cités d'europe

En présence de :

Anne-Marie Civilise, présidente de renaissance des cités d'europe  
Martine Moulin-Boudard, adjointe au maire de Bordeaux, patrimoine  
Serge Nouel et Marc Cauty, renaissance des cités d'europe

Animée par :

Manoël Dorget et Violaine Rauzy, renaissance des cités d'europe

L'extension-réhabilitation du Centre Dramatique National d'Aquitaine, Théâtre du Port de la Lune, qui fait l'objet de la visite du 31 mars 2004 organisée par renaissance des cités d'europe retient l'attention par de nombreux traits qui différencient ce chantier de ceux déjà visités.

Outre le fait qu'il s'agit d'un programme à vocation culturelle, type d'immeuble que nous n'avons pas eu l'occasion d'aborder jusqu'ici, l'importance des volumes traités, l'hétérogénéité du bâti concerné, l'imbrication d'éléments conservés et d'éléments neufs, la force symbolique et l'impact considérable de l'activité exercée sur le quartier environnant ont amené les concepteurs et les réalisateurs, à partir du programme défini par le maître d'ouvrage et l'utilisateur, à apporter des réponses originales en termes de parti d'aménagement et de descriptif des travaux à mettre en œuvre.

Mercerdi 31 Mars 2004  
Square Jean Vauthier (Place Renaudel)

## BREVE HISTOIRE DU QUARTIER SAINTE CROIX ET DU THEATRE DU PORT DE LA LUNE

Le quartier Sainte- Croix s'est construit autour de l'abbaye Sainte-Croix.  
Celle-ci fut fondée à l'époque mérovingienne autour de Saint Mommolin.

Le monastère fut construit au milieu d'un marécage traversé par un *estey*, l'*Eau Bourde*, qui se jette dans la Garonne à une centaine de mètre de l'Eglise.

Les moines s'installèrent sur une élévation à peine sensible, mais suffisante pour les mettre à l'abri des plus fortes marées et des inondations.

Elle a été victime des invasions sarrasines et normandes, détruite et reconstruite à chaque fois.

En 1027, le Duc d'Aquitaine Guillaume concéda à l'abbaye un vaste territoire. A Bordeaux, le domaine concédé avait pour limites la Garonne, l'*estey Majou*, les rue actuelles de Bègles, Clare, du Casse et des Allamandiers.

En 1302, le tracé de la Grande enceinte de Bordeaux, la troisième, lie la ville au fleuve : celle-ci fait désormais face à la rivière derrière ses remparts, épouse sa courbe et s'allonge sur sa rive pour élargir le port.

L'enceinte, achevée en 1327, englobait tous les couvents fondés au nord et au sud de Bordeaux au début du 13<sup>ème</sup> siècle. Elle agrégeait aussi des faubourgs populaires créés peu à peu autour de Saint Michel et de Sainte Croix.

La rue du Port existait dès la fin du 14<sup>ème</sup> siècle et, comme de nos jours, conduisait de la Garonne à la rue Sainte-Croix.

Au 15<sup>ème</sup> siècle, on connaît la rue de la Fusterie et la rue Carpenteyre, noms liés aux activités artisanales de la construction navale.

En effet, un chantier de la Marine Royale fut établi pendant plusieurs siècles à l'entrée du quai Paludate et le quartier fut le centre d'une grande activité pour le commerce du blé, des vins, des savons, des cafés, qui étaient emmagasinés dans les nombreux entrepôts du faubourg.

Au 19<sup>ème</sup> siècle le quartier Sainte-Croix est le quartier « le plus peuplé et le plus malsain de Bordeaux » dans le rectangle entre la place Duburg, la rue du Moulin, la rue Sainte-Croix et la rue Carpenteyre, « rectangle insalubre », « cuvette des eaux usées »... (J. Dordé, article de *La Gironde*, 14 Août 1874)

L'auteur fait un comparatif avec le 14<sup>ème</sup> siècle pour accentuer la dégradation de l'atmosphère de ce quartier.

Au 20<sup>ème</sup> siècle, le quartier reste cependant très vivant. La fontaine, à l'architecture remarquable, entretient l'esprit de popularité et de convivialité du quartier.

Ces dernières années, avec la création du Conservatoire National de Région et de l'IUT de communication, la rénovation de l'église Sainte Croix, du Noviciat des Jésuites, de l'extension de l'école des Beaux arts, la rénovation de nombreux logements, le quartier reprends son rang et son rôle au sein de la ville de Bordeaux. La desserte immédiate par la ligne C du tramway facilitera son accès et desservira utilement l'élément désormais emblématique que constitue le Théâtre du Port de la Lune.

Ce dernier est implanté dans l'ensemble de bâtiment de l'ancienne sucrerie Frugès. Son architecture est liée au négoce. Le 3<sup>ème</sup> niveau abritait sans doute les logements des propriétaires de l'entrepôt.

1986 : le bâtiment est encore une remise des décors pour la Compagnie Dramatique d'Aquitaine

12 janvier 1990 : Inauguration du théâtre.

« Le Théâtre du Port de la Lune (agence Brochet, Lajus, Pueyo) a été spécifiquement conçu pour être un théâtre. Olivier Brochet, ayant eu une expérience d'acteur au sein du Groupe 33, a su qu'elles étaient les nécessités du côté cour et du côté jardin.

Toute la structure de la salle Jean-Vauthier est en bois, matériau qui prodigue beauté et chaleur et qui a l'avantage de répercuter magnifiquement les voix.

Les 480 places du CDN de Bordeaux Aquitaine suffisent à peine pour contenir un public qui voit son nombre croître. Une extension est donc décidée et en 2003 l'ensemble actuel est inauguré.

## LE PROGRAMME

Le programme d'extension-réhabilitation du Théâtre du Port de la Lune a présenté une complexité certaine, et ceci pour trois raisons principales :

**En premier lieu**, il a supposé plusieurs types d'interventions réparties sur deux sites voisins mais distincts:

- La transformation d'une salle existante à vocation musicale (ex-salle Jacques-Thibaud, désormais salle Antoine-Vitez), en salle à vocation principalement théâtrale, et ceci dans l'enceinte d'un bâtiment par ailleurs non traité et toujours en fonctionnement, le Conservatoire National de Région,
- Ensuite, en contrepartie de l'attribution de la salle ci-dessus à l'activité théâtrale, la création d'une salle de musique dans l'emprise du Centre Dramatique National, mais fonctionnant indépendamment de ce dernier,
- Enfin, l'extension et le réaménagement du Centre Dramatique National lui-même, dans l'îlot délimité par la place Renaudel et les rues du Port, du Moulin et d'Welles. À cette occasion, les surfaces occupées par le CDN sont passées de 2583 à 4238 mètres carrés utiles.

**En second lieu**, il s'agissait d'un programme dual, concernant à la fois le monde de la musique et celui du théâtre, conduisant à prendre en compte des modes d'appropriation de l'espace et des ambiances intérieurs différentes, complémentaires mais distants.

**Enfin** il supposait des degrés d'intervention très différents, de la démolition-reconstruction totale ou partielle, à la simple mise à jour de la décoration, en passant par la réhabilitation lourde avec ou sans changement de la vocation initiale des lieux. Par ailleurs cette dernière devait être affirmée à l'extérieur, dans un cadre contraignant marqué par des signaux forts (Église Sainte-Croix : Monument Historique, annexe de l'École des Beaux-Arts, IUT de communication...)

Sur un plan pratique, le nouveau programme a doté le CDN :

- De trois salles de spectacle, la Salle Antoine-Vitez, (ex salle Jacques-Thibaud) de 750 places, dans l'enceinte du Centre André Malraux, la salle Jean-Vauthier, de 450 places, qui fonctionnait depuis l'origine et n'a que très peu été concernée par les travaux, et un espace de création et de répétition de 120 places qui a été créé à l'occasion de ces travaux. Il est à noter que ce dernier espace est doté d'un plateau aux dimensions proches de celui de la salle Antoine-Vitez et permet donc des répétitions « grandeur nature ».
- De trois salles de formation, dont une à usage de studio de danse et une autre pouvant accueillir des musiques amplifiées,
- D'une petite salle de conférence au caractère particulièrement intimiste.
- De nouvelles zones de stockage, d'un atelier de maintenance des décors, d'un atelier de costumes, de loges et de bureaux agrandis.

Il a également pris en compte le déplacement du restaurant, pour permettre à ce dernier de fonctionner indépendamment des jours d'ouverture du théâtre.



Salle de musique

Photo : Philippe Baudin, Eric Limouzin

## LE PARTI ARCHITECTURAL

Le parti architectural résultant de la prise en compte de la complexité et des contraintes présentées par le programme que nous venons d'évoquer a transcendé ces dernières en sublimant le dénominateur commun à cet ensemble dédié au spectacle.

Il a cherché à plonger le spectateur dans un **univers hors du temps, onirique, enchanteur et itinérant.**

Pour ce faire, les concepteurs se sont appuyés sur les éléments remarquables existants et les ont complétés par des éléments de structure ou de décor originaux, à l'extérieur comme à l'intérieur.

**À l'extérieur, on remarque :**

- Le rehaussement de la façade de la place Renaudel et sa remise en proportion par rapport à la fonction du bâtiment et à son environnement direct,
- La création d'une signalétique originale, sur le thème de **la Lune**, de façon tant diurne que nocturne. Créé par une entreprise bordelaise et réalisée en matériaux composites, cet objet de 5,7 mètres de diamètre constitue un symbole éminemment onirique de **l'alliance du ciel et du fleuve**,
- L'édification d'un long mur en béton verni le long de la rue du Port, qui a été traité de façon à refléter son environnement, les immeubles en vis à vis constituant le décor d'un spectacle permanent et gratuit joué consciemment ou non par les passants.

**À l'intérieur, on remarque également :**

- Côté salle Antoine-Vitez, la création d'une rupture totale entre la hall d'entrée et la salle, par le truchement d'un long boyau d'accès à celle-ci, dont la pénombre et le décor provoquent une perte de repères chez le spectateur se rendant dans la salle,
- Toujours dans cette salle, il a été procédé à la démolition de la mezzanine existante, de façon à permettre la création d'un nouveau parterre en gradins avec une inclinaison permettant une vision parfaite à chacun, et à une modification de la fosse d'orchestre pour rapprocher la scène des spectateurs,
- Côté salle Jean-Vauthier, la création d'une cour intérieure, espace polyvalent permettant la respiration de l'ensemble de l'îlot, par la circulation des personnes et du matériel ainsi que par la vision de l'ensemble des façades la délimitant. La juxtaposition de façades anciennes et très contemporaines contribue à donner à cet espace un caractère intemporel,
- La construction d'une « boîte dans la boîte » à l'emplacement de l'ancien immeuble 10 rue du Port, dont seule la façade a été conservée (Hôtel du 18<sup>ème</sup> siècle), tandis qu'une nouvelle structure était édifiée en arrière de celle-ci et entre les murs des immeubles mitoyens.
- La conservation et la mise en valeur d'éléments anciens en pierre de taille, comme un bel escalier ou un oculus permettant une vue plongeante.



Photo : Philippe Baudin, Eric Limouzin

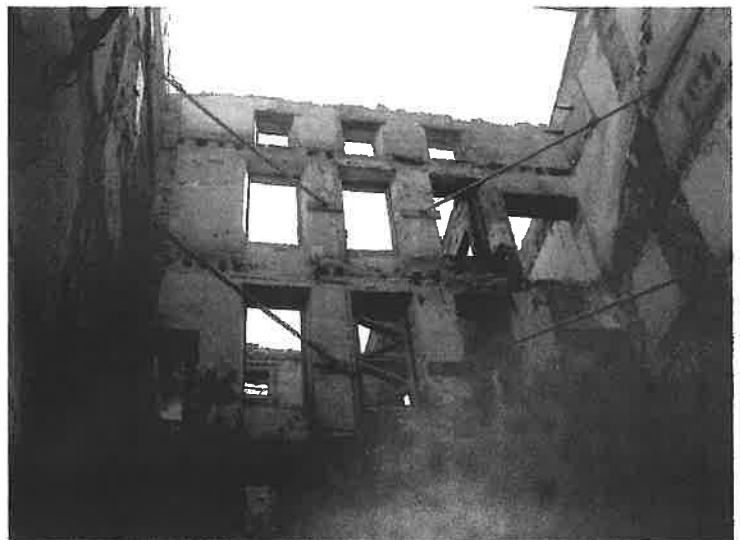
## LE DESCRIPTIF TECHNIQUE

Pour la mise en œuvre de ce programme, le descriptif technique comporte bien sûr plusieurs éléments qui méritent d'être mis en lumière :

- Des démolitions difficiles, tant dans un volume confiné (ancienne mezzanine et fosse d'orchestre de la salle Antoine Vitez) qu'en milieu ouvert (immeubles de la rue du Port, curetage du centre de l'îlot Renaudel)
- Un gros œuvre délicat, tant dans la salle Antoine-Vitez (nouvelle structure porteuse du parterre, nouvelle fosse d'orchestre sur micro pieux) que dans l'îlot Renaudel, spécialement en arrière de la façade en pierre conservée à hauteur du 10 rue du Port : construction d'une nouvelle structure poteaux poutres avec voiles en béton, reposant sur micro-pieux, avec raccordement de cette structure à la façade conservée.
- Conservation et remise en état des façades en pierre conservées, avec surélévation côté place Renaudel,
- Mise en œuvre particulièrement soignée du mur aveugle en béton rue du Port, assurant une planéité parfaite,
- Réalisation des toitures avec trois types de couvertures : toitures traditionnelles en tuiles canal vieilles, toitures en zinc, toiture terrasse,
- Mise en œuvre d'équipements favorisant les économies d'énergie, en ce qui concerne l'éclairage comme la ventilation (soufflage d'air traité à basse vitesse par boucles au sol encastrées dans les gradins des salles, procurant au surplus un niveau sonore très faible) ou le chauffage (à cet égard le bilan énergétique prévisionnel de montant à environ 8 000 €/an semble particulièrement exemplaire),
- Mise en place d'un câblage informatique dans l'ensemble du programme pour la circulation de la voix, des images et des données,
- Attention spéciale portée à la pérennité des prestations de décoration au sol et aux murs, traités en qualité anti-vandalisme



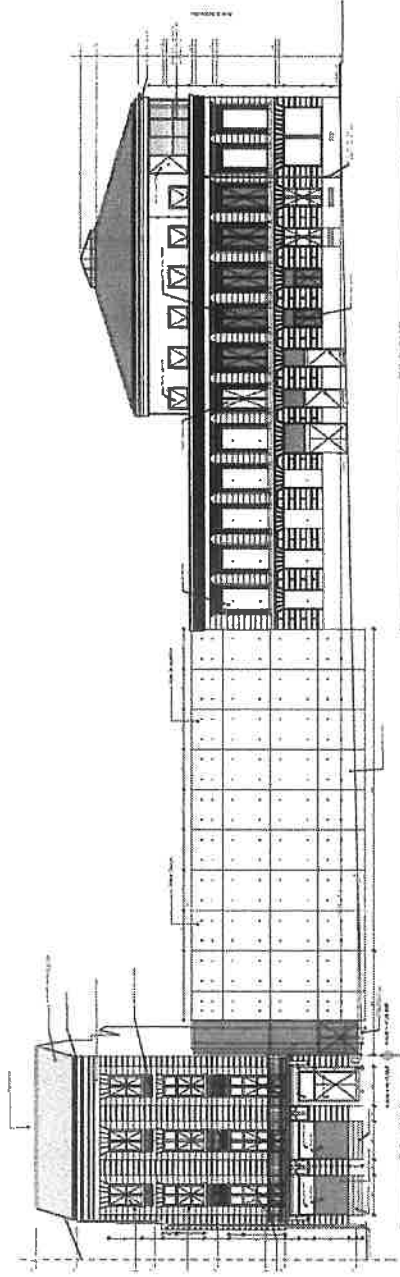
CDN



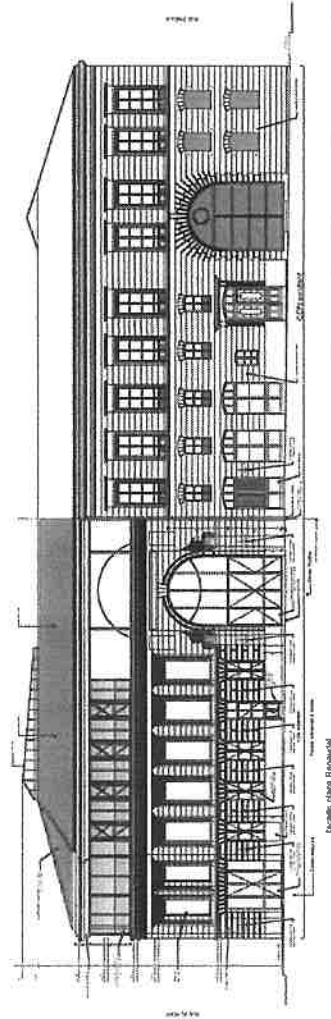
Espaces de formation

Photos : Philippe Baudin, Eric Limouzin

# FACADES DU CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

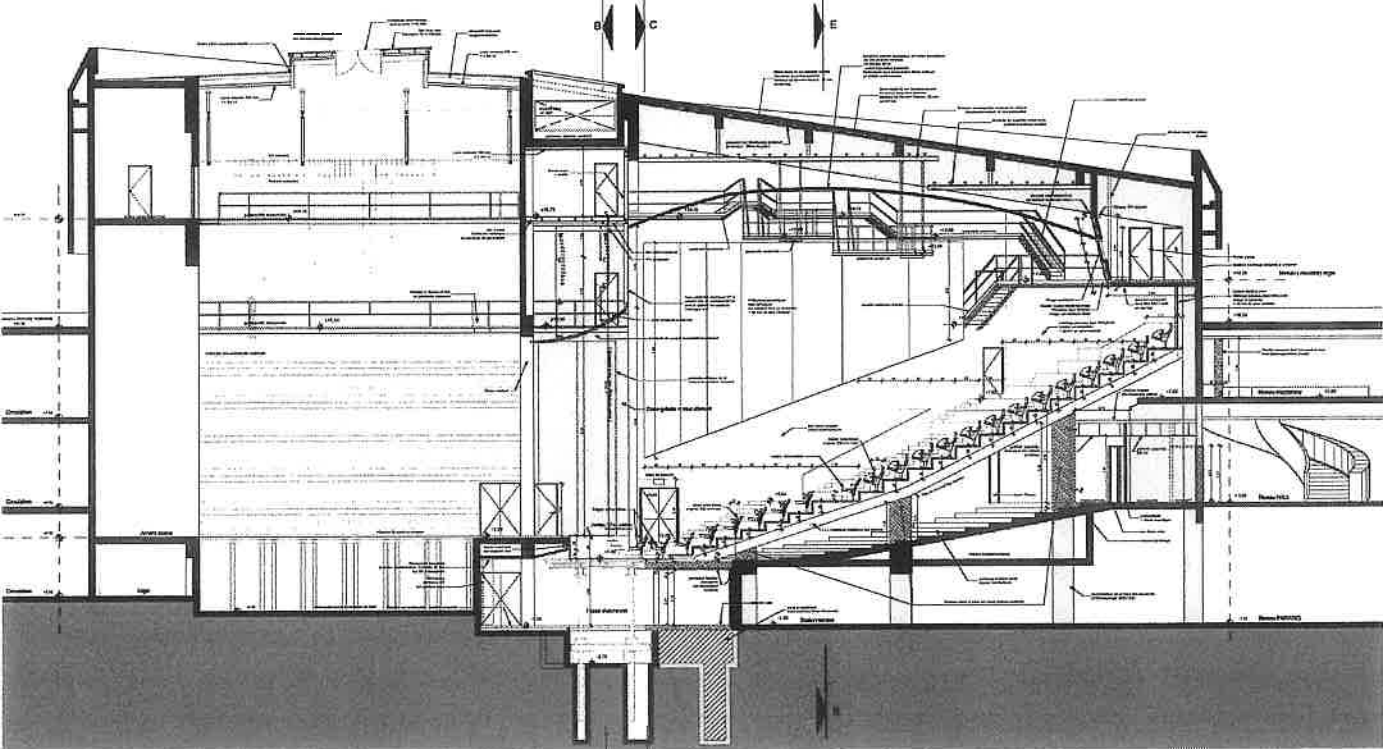


Façade rue du Port

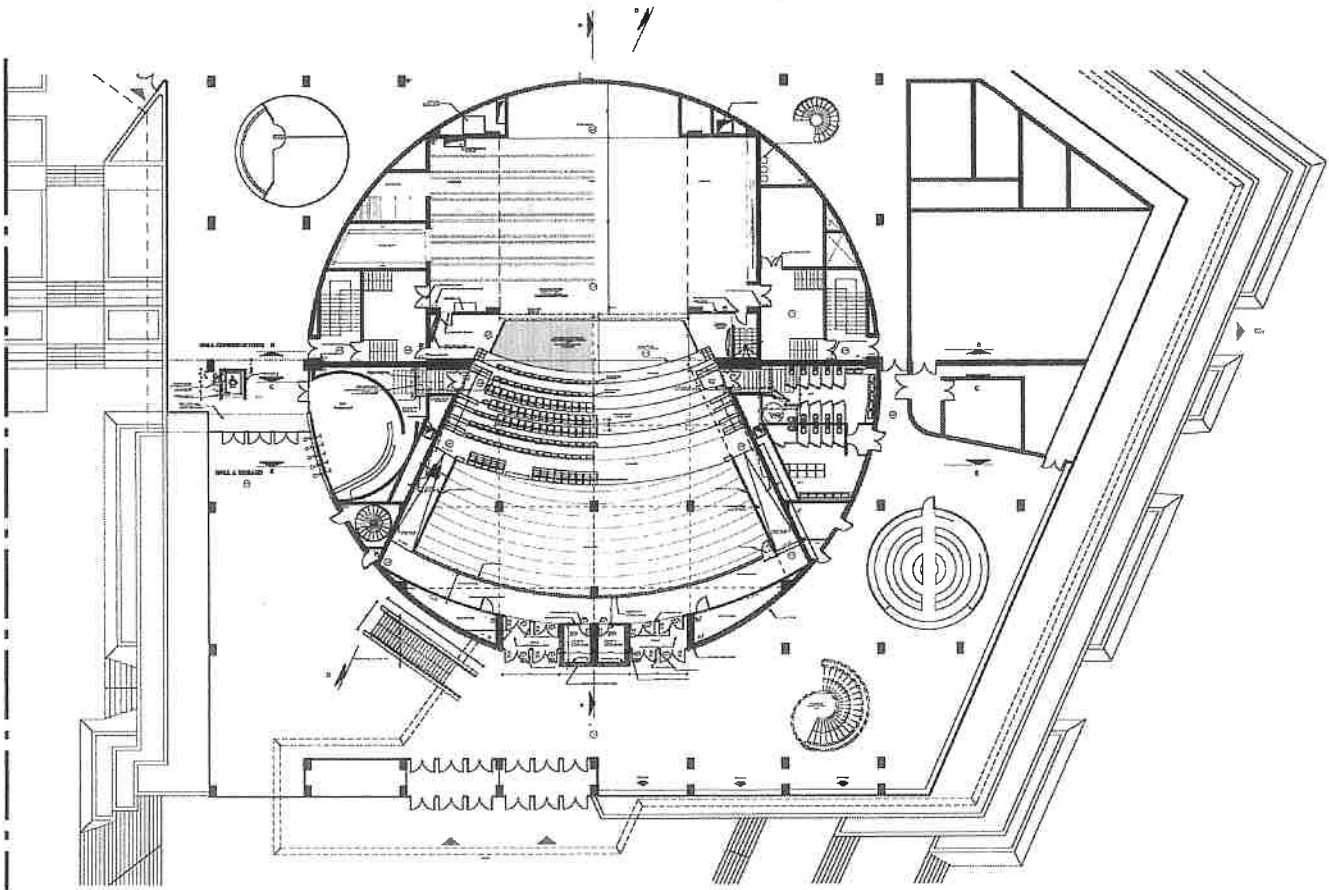


Façade Place Renaudel

SALLE ANTOINE-VITEZ : COUPE ET NIVEAU 3.5

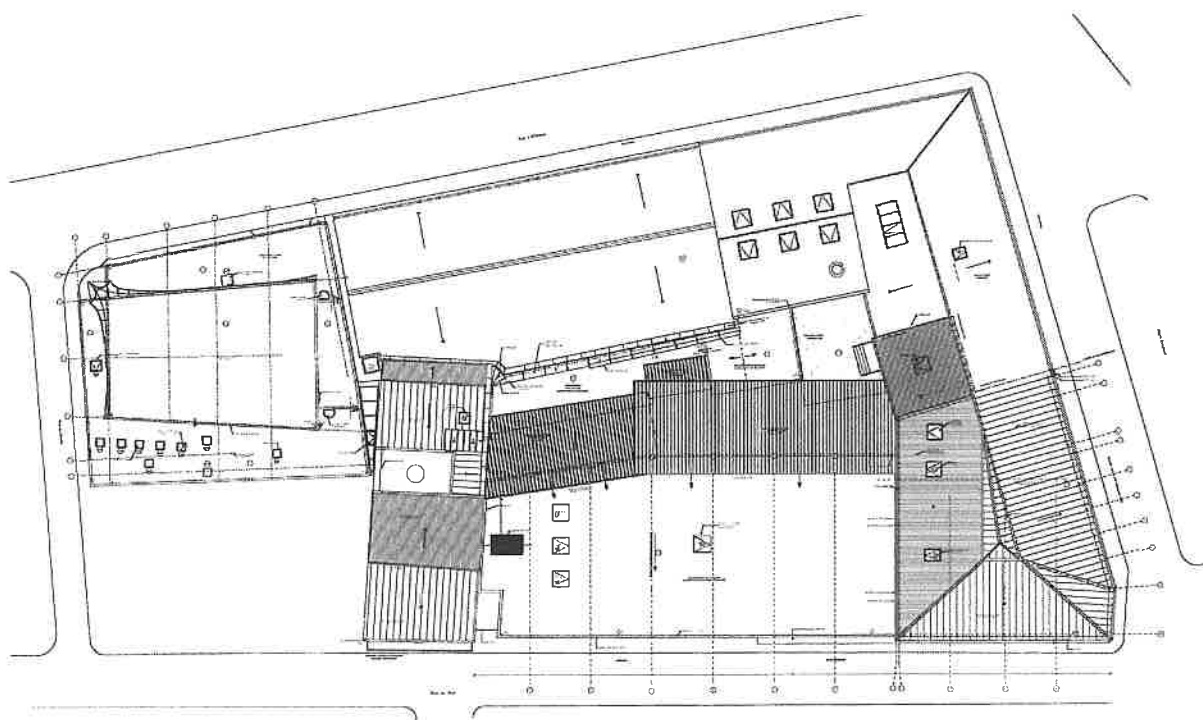
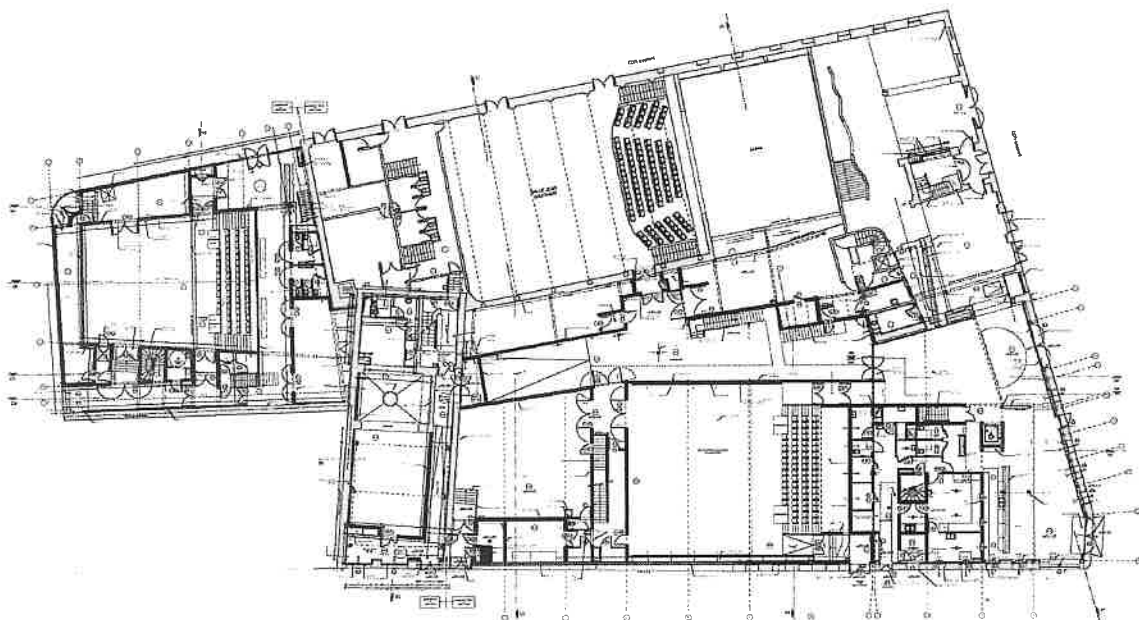


Position 2 - Gradins  
B C





# LA SALLE DE MUSIQUE





## LISTE DES ENTREPRISES

### **MAITRE D'OUVRAGE :**

#### **Mairie de Bordeaux**

Direction des affaires culturelles : M. Boyer, Mme Victoria

CDN : M.Thamin, M. Lion

M.Portelli, M. Riabokogne

Conducteur d'opération : M. Pouguet, M. Dubos

### **MAITRE D'ŒUVRE :**

Agence P. Baudin – E. Limouzin

### **ENTREPRISES AYANT PARTICIPE AU CHANTIER :**

**Seg Fayat**, M.Borras

**Aquitaine Construction**, M. Charret

**SGC**, M.Rouffort

**Sobac**, M. Dumonteil

**GF3M**, M. Bonneau

**Atelier agencement/Sylvain Latorre**, M.Hernandez, M. Latorre

**SARL Frisou Frisou**, M. Lormeau

**Davipla**, M. David

**Plamursol**, M.Arnaud

**Soprea**, M. Boufares

**Artal**, M. Forest

**Corelec/Cirem**, M. Shanno, M. Romeo

**Thyssen**, M. Etienne, M. Benoit

**Quinette Gallay**, M. Rouyer

**AMG Fechoz**, M. Gauthier

**Baudin Chateauneuf**, M.Menneron

**Ateliers Lumière**, M.Lemoine